



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE CHAMPAGNY EN VANOISE (Savoie)
SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2022**

N° 2022 0119

Nombre en Membres : 15
En exercice : 12
Ont pris part à la délibération 11
Procurations : 03
Date de convocation : 16 septembre 2022
Date d'affichage : 16 septembre 2022

L'An Deux mille vingt-deux, le vingt-trois septembre à 20H00 s'est réuni le Conseil Municipal de la Commune de 73350 -CHAMPAGNY EN VANOISE sous la Présidence de M. René RUFFIER LANCHE, Maire.

Présents : René RUFFIER LANCHE, Denis TATOUD, Florian SOUVY, Olivier CHENU, Corentin GROS, Gérard RUFFIER LANCHE, Emmanuel MAEGEY, Xavier BRONNER

Absents excusés : Robert LEVY, Olivier SACHE (donne procuration à René RUFFIER LANCHE, Vincent RUFFIER DES AIMES (donne procuration à Florian SOUVY), Tony BUTHOD GARCON (donne procuration à Corentin GROS).

Secrétaire : Florian SOUVY

Objet : Avenant n°4 - Construction d'un parking enterré lieudit "le Raffort"

Monsieur le Maire signale au Conseil Municipal que dans le cadre des travaux de construction d'un parking enterré au lieudit "le Raffort" doivent faire l'objet d'un avenant ayant pour objet :

P2 :

- Modification du coût des travaux entre la signature du contrat initial et le coût des travaux actuel qui passe de 300 000 € HT à 360 000 € HT
- Modification du taux de rémunération qui passe de 3.80 % à 4.05 %

Le présent avenant modifie le montant de la totalité des missions

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et après en avoir délibéré,

VU le code des marchés publics,

DECIDE de conclure l'avenant n° 4 suivant :

Attributaire : SAS KHEPHREN - IMHOTEP ARCHITECTES

Adresse : 29 bis, avenue Jean Jaurès - BP 189

73276 ALBERTVILLE CEDEX

MAIRIE DE CHAMPAGNY EN VANOISE

Nouveau montant du marché public :

▪ Forfait provisoire de rémunération :	14 580.00 € HT
▪ Montant de la TVA (20 %)	2 916.00 €
▪ Montant TTC	17 496.00 € TTC

Montant de l'avenant n° 4 :

▪ Montant de l'avenant HT :	3 180.00 € HT
▪ Taux de TVA (20%)	636.00 €
▪ Montant TTC	3 816.00 € TTC

« Certifié exécutoire, dûment habilité aux présentes
Conformément à la Loi du 02 Mars 1982 »
POUR EXTRAIT CONFORME,

**Pour le Maire empêché,
Le 1^{er} adjoint,
Denis TATOUD**





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

EXE10

AVENANT N° 4¹

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

COMMUNE DE CHAMPAGNY EN VANOISE
Mr René RUFFIER LANCHE, Maire de la Commune
73350 CHAMPAGNY EN VANOISE
Tél. 04 79 55 03 80 – e-mail : contact@mairie-champagny.fr

B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

SAS KHEPHREN – IMHOTEP ARCHITECTES
29 bis, avenue Jean Jaurès – BP 189
73276 ALBERTVILLE CEDEX
Tél. 04 79 31 25 12 – e-mail : albertville@imhotep-architectes.com

C - Objet du marché public

■ **Objet du marché public:**
(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

Construction d'un Parking enterré, sur deux niveaux, d'un total de 85 places – lieudit « Le Raffort » - Front de neige de la station
Rénovation d'un parking existant de 4 niveaux, dit « Le Centre »

- Date de la notification du marché public : 13/11/2019
- Durée d'exécution du marché public : indiquée dans le CCAP
- Montant initial du marché public :

<u>P1 :</u>	<u>Nouveau montant du marché suite Avenant n° 03</u>
▪ Taux de la TVA : 20%	▪ Taux de la TVA : 20%
▪ Montant HT : 103 350,00 €	▪ Montant HT : 120 689,00 €
▪ Montant TTC : 124 020,00 €	▪ Montant TTC : 144 826,80 €
<u>P2 :</u>	
▪ Taux de la TVA : 20%	
▪ Montant HT : 11 400,00 €	
▪ Montant TTC : 13 680,00 €	

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

P2 :

- Modification du coût des travaux entre la signature du contrat initial et le coût des travaux actuel qui passe de 300 000 € H.T à 360 000 € H.T
 - Modification du taux de rémunération qui passe de 3,80 % à 4,05 %
- Le présent avenant modifie le montant de la totalité des missions.

Toutes les clauses du marché initial demeurent applicables dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par le présent avenant.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

Non

Oui

P2 : Nouveau montant du marché public :

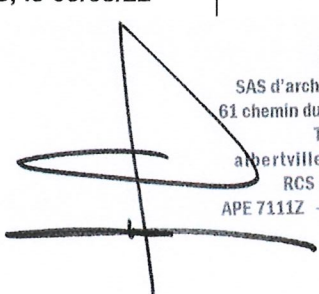
- Forfait provisoire de rémunération : **14 580,00 € H.T**
- Montant de la T.V.A (20 %) : 2 916,00 €
- Montant T.T.C : **17 496,00 € T.T.C**

Arrêté en lettres : Dix sept mille quatre cent quatre vingt seize euros T.T.C

Montant de l'avenant n° 04 :

- Montant de l'avenant HT : **3 180,00 € H.T**
- Taux de la TVA : 636,00 €
- Montant TTC : **3 816,00 € T.T.C**

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Titulaire initial SAS KHEPHREN M. Romuald LUCZAK	Albertville, le 09/08/22	 KHEPHREN SAS d'architecture au capital de 10.000€ 61 chemin du Pont Albertin - 73200 Albertville Tél. : 04.79.31.25.12 albertville@imhotep-architectes.com RCS Chambéry 898 881 271 APE 7111Z - N° d'ONA : S22396 - CROA ARA

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

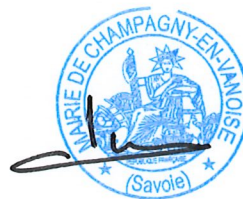
Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A Champagny... , le ... 24/09/22
en Vanoise

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)



le 1er adjoint,
Denis TARUD

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 01/04/2019.